IV. Dissertations au sujet de quelques endroits de Tacite et de Velleius Paterculus, où ces deux auteurs paraissent entièrement opposés sur les mêmes faits. (T. 2. des mémoires de l'académie royale des sciences)

V. Dissertation sur le culte de Jupiter tonant.

VI. Un traité de l'éducation de la jeunesse à Sparte.

VII. Réflexions sur l'ambassade de Philon, juif, à Caligula.

VIII. Un discours sur la majesté du sénat romain.

IX. sur les conditions requises par les lois pour obtenir à Rome les honneurs du triomphe durant la république.

X. Des recherches sur la véritable signification du mot beneficium dans les titres de la première et seconde race de nos rois.

XI. D'autres réflexions sur les esclaves français.

XII. D'autres sur les droits des ambassadeurs et des mandataires

Voilà les titres des différentes pièces qui ont servi à payer son tribut académique. On conserve, dit M. de Boze particulièrement celle-ci. (T. 3 de l'histoire de l'acad. royale des inscriptions et belles lettres, page XLVI et XLVII.)

Exact — Elu comme associé de l'Acad. des Inscriptions (1701) lors du renouvellement pensionnaire en 1705 à la place de Pavillon

---

Voir = L'Académie des Inscriptions = Histoire, prix, fondations, publications
Paris 1924 in 16 — Corrections et additions (1930)

Son éloge par de Boze

Niceron, t. VIII. Histoire de la vie et des ouvrages du même

Hoefer = Nouvelle Biog. générale, Paris, Didot, 1866, T. 45, col. 375, 376 =

Jean Marie de la Marque de Tilladet, né vers 1650 au château de Tilladet (Armagnac) mort le 15 juillet 1715 à Versailles. Sa famille était la même que celle de Marca, l'une des meilleures de Béarn. Son éducation terminée à Toulouse, il prit le métier des armes et fit campagne à la tête d'une compagnie de cavalerie. La paix et le dérangement de ses affaires l'amenèrent à quitter le monde, il entra à l'Oratoire, à Paris. Il enseigna pendant 15 ans la philosophie et la théologie et s'adonna ensuite à la prédication. Elu associé de l'Académie des inscriptions en 1701, il y remplaça Pavillon en 1705. Peu après il fut nommé examinateur des livres. Une trop forte application aux spéculations métaphysiques abrégea ses jours : il mourut d'épuisement pour avoir voulu approfondir trop vite le système de l'action de Dieu sur les créatures, alors dans sa nouveauté. On a de lui 991 mémoires d'archéologie dans le recueil de sa compagnie et il a édité un choix de Dissertations sur diverses matières de religion et de philologie par différents auteurs, Paris, 1712, 2 vol in 12
Florence 1718, 2 vol in 18

XXV. — Le Père Jean-Marie de la Marque De Tilladet,

De l'Académie des Belles-Lettres,

Entré en 1677.—Sorti en 1692.— Mort en 1715.

Le Père de Tilladet, fils de François de la Marque, gentilhomme de la Chambre, et d'Angélique Rivières (1), naquit, selon les Mémoires imprimés de l'Académie des Belles-Lettres (2), au château de Tilladet, en Armagnac, ou plutôt, selon sa propre déclaration qu'il en donna en entrant ici, à Gondrin, diocèse d'Auch, vers l'an 1650 ou 1651 (3). On ne sait, et il disait ne savoir pas lui-même plus précisément la date de sa naissance, parce que les registres de sa paroisse avaient été brûlés pendant les troubles ; qu'il avait d'ailleurs perdu de très bonne heure son père et sa mère ; et qu'enfin il était sorti de son pays dans un âge, où sa chronologie ne l'embarrassait guère (4).

La maison de La Marque, dont il était, est la même que celle de Marca, l'une des meilleures du Béarn, qui avait 6 branches. Il était donc parent du fameux M. de Marca, archevêque de Paris. Ceux de sa branche n'avaient changé la terminaison de leur nom qu'afin de le franciser. La maison de Rivières, dont était sa mère, ne diffère pas non plus de Ribeyra, dont il y a une branche considérable établie en Espagne.

Il fit ses humanités et un cours de philosophie à Auch,

(1) *Registre de l'Institution de Paris.*

(2) De Boze, *Hist. de l'Acad. royale des Inscriptions*, T. III, p. 44.

(3) *Registre de l'Institution de Paris.*

(4) De Boze, ibid.

selon les Mémoires cités ci-dessus; mais nos Mémoires domestiques semblent en ceci d'autant plus croyables que c'est lui-même qui nous dictait en ayant le souvenir encore récent, qu'il avait fait ses études d'humanités à Condom et sa philosophie aux Jacobins d'Agen (1).

De là il passa à l'académie de Toulouse et de l'académie à l'armée, où il fit deux campagnes : l'une, dans l'arrière-ban; l'autre, à la tête d'une compagnie de cavalerie (2).

La paix de Nimègue suspendit l'ardeur du jeune guerrier, continue l'Histoire de l'Académie; mais, ne lui déplaise, cela n'est pas juste et exact. Ce ne fut pas la paix de Nimègue qui fit mettre bas les armes à M. de Tilladet et prendre le parti de se retirer parmi nous, puisqu'il est sûr, par nos livres, qu'il se présenta et fut reçu à l'Institution de Paris, se disant alors âgé de 25 ans, le 21 juillet 1677, un an entier avant cette paix qui, selon le Père Daniel (3), n'est que du 10 août 1678. Mais je ne contesterai point à M. de Boze ce qu'il ajoute que le dérangement où il trouva ses affaires domestiques à son retour dans la province, ébranla fort sa première vocation aux armes. Division de famille, dettes, procès, réparations, tout vint l'accabler, dit-il, et sembla concourir à le dégoûter non seulement du genre de vie qu'il avait embrassé, mais encore du monde.

Il vendit la terre de Tilladet, qui faisait presque tout son bien. Une partie du prix servit à dégager l'autre, qu'il mit à fonds perdu pour se faire un fonds plus fort et plus indépendant, n'ayant d'ailleurs personne autre de la branche de sa famille à qui, selon la nature et les lois, il dût le laisser. Il vint à Paris, où, étant à portée de choisir la retraite la plus convenable, il entra dans l'Oratoire, et y prit les

(1) *Registre de l'Institution de Paris.*

(2) De Boze.

(3) Daniel, *Hist. de France*, T. VII.